

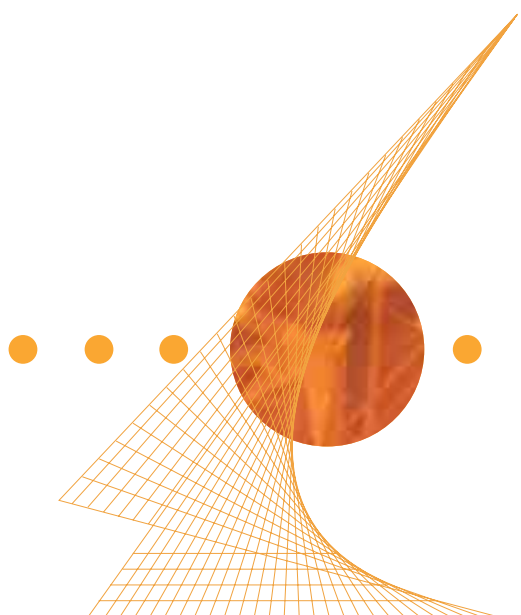
# Etat des lieux de l'actionnariat dirigeant



## Profil de l'actionnariat dirigeant

Un grand nombre de responsables interviewés sont actionnaires majoritaires dans leur entreprise. Le taux de patrons majoritaires est plus élevé dans les secteurs du Commerce de détail et des Services. Ce sont les secteurs les moins

consommateurs de capitaux. A l'opposé, on retrouve l'Industrie et le BTP. Par ailleurs, le pourcentage de parts détenu par le patron est inversement proportionnel à l'effectif de l'entreprise.

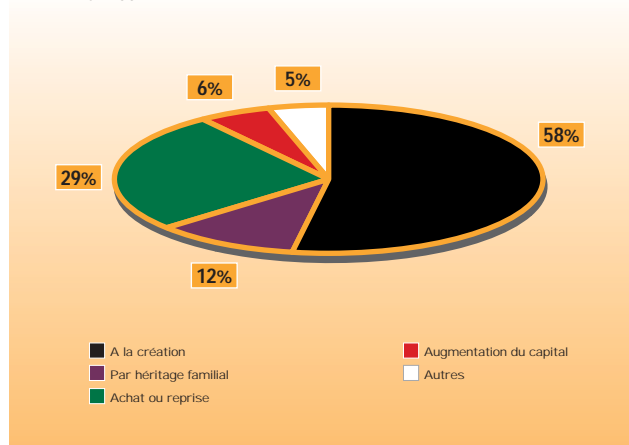


## Mode d'acquisition des parts

Une large majorité de dirigeants est propriétaire de son entreprise depuis sa création. Peu l'ont reçu en héritage familial sauf pour les secteurs du Transport et du Commerce de Gros ou les entreprises à l'effectif important.

Les responsables qui détiennent le moins de parts les ont le plus souvent obtenues lors d'une augmentation de capital (dirigeants salariés).

Mode d'acquisition des parts de l'entreprise en 2001

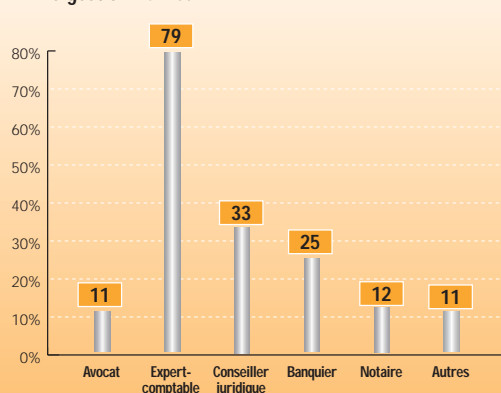


## Nature et qualité des conseillers des PME-PMI

Nos répondants considèrent que les experts-comptables sont leurs meilleurs interlocuteurs en terme de gestion : cette affirmation décroît avec la taille de l'entreprise. Les plus grandes PME lui préfèrent l'avocat ou le conseiller juridique. En revanche, le

recours au banquier varie peu en fonction de l'effectif. Le notaire est le plus souvent cité aux deux extrêmes de notre échantillon : les PME à l'effectif inférieur à 20 ou supérieur à 100. Le conseiller ne satisfait entièrement qu'un tiers des patrons de PME.

Les meilleurs interlocuteurs en ce qui concerne la gestion - en 2001



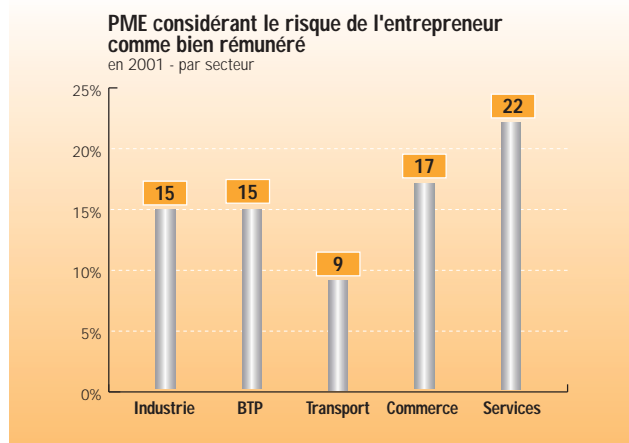
# La perception de l'entreprise et du métier d'entrepreneur



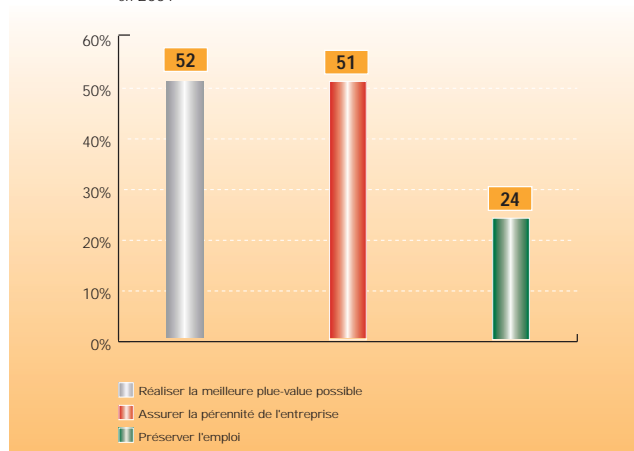
## Le métier d'entrepreneur : une prise de risque mal rémunérée

Une nette majorité de dirigeants estime que l'entreprise est un actif financier comme un autre, surtout si la taille de l'entreprise est faible ou que le patron possède davantage de parts. Une quasi-unanimité considère que la prise de risque est mal rémunérée, notamment les patrons du Transport.

Cette assertion se vérifie moins dans le secteur des Services ou chez les patrons de plus de 100 salariés. 60% des patrons considèrent que la fiscalité actuelle dissuade d'investir dans l'entreprise, les plus sévères étant les patrons des secteurs de l'Industrie et du BTP.



## Objectif prioritaire d'une vente en 2001



## Les objectifs en cas de vente de l'entreprise : place à la rationalité

Les deux objectifs prioritaires d'un entrepreneur s'il est conduit à vendre, sont d'assurer la pérennité de l'entreprise et de réaliser la meilleure plus-value possible ; la préservation de l'emploi suit d'assez loin.

Ce sont les secteurs du BTP et du Transport qui y sont le plus sensibles. La quête de la meilleure plus-value possible lors de la vente est au prorata du nombre de parts détenues.

## FOCUS SUR LA RÉGION NORD

### Une forme de capitalisme plus traditionnel avec un plus grand attachement au facteur humain

Les dirigeants du Nord sont le plus souvent majoritaires et sont les plus nombreux à avoir reçu leurs parts en héritage. Le choix de l'interlocuteur est plus traditionnel : le banquier.

Ils trouvent plus souvent que le risque d'être entrepreneur est bien rémunéré. Leur jugement sur la fiscalité est un peu moins sévère. Ils sont les plus nombreux à avoir la préservation de l'emploi ou la pérennité de l'entreprise pour objectif prioritaire en cas de vente de l'entreprise.

## FOCUS SUR LES MICRO-PME

### Un fort investissement du dirigeant, entre passion et raison

Les patrons de moins de 10 salariés sont plus souvent majoritaires depuis la création de l'entreprise. Ils ont en effet rarement hérité de leurs parts. Ce sont les plus nombreux à considérer l'entreprise comme

un banal actif financier et à rechercher la meilleure plus-value en cas de vente de l'affaire. Néanmoins, ils sont 25% à considérer comme but principal d'une vente la préservation de l'emploi contre 16% des patrons de plus de 100 salariés. En revanche, la volonté d'assurer la pérennité de l'entreprise est moins forte.